



NEWSLETTER n° 22/2019

Un été caniculaire qui promet



L'été 2019 n'a pas seulement battu des records de température au niveau climatique! Pour les associations telles que la nôtre, cette saison était placée sous le signe de la mise en consultation par le Conseil fédéral du projet sur la nouvelle réglementation de la psychothérapie pratiquée par des psychologues qui a suscité en amont déjà des débats parfois surchauffés. Sur la version allemande de notre site web, nous avons synthétisé et publié la chronologie de la couverture médiatique.

La prise de position que nous avons élaborée repose largement sur l'enquête menée en ligne auprès de nos membres, laquelle reflète quasiment notre propre posture. L'élaboration de la réponse à la procédure de consultation a également donné lieu à diverses rencontres entre les associations ASP, FSP et SBAP durant lesquelles notre prise de position a été coordonnée. Il nous importait de nous exprimer d'une seule voix. Comme le Conseil fédéral n'a pas saisi l'occasion de consulter les associations lors de la préparation de la consultation, nous ne voulions et ne pouvions pas uniquement indiquer que nous étions d'accord avec l'orientation générale, mais devons également mentionner et expliquer les éléments que nous n'approuvons aucunement, souligner les lacunes et présenter nos revendications supplémentaires.

Nous avons par ailleurs invité nos membres collectifs à déposer leur propre prise de position; à cet effet, nous avons mis à leur disposition notre réponse qu'ils peuvent utiliser comme modèle.

Vous trouverez dans la présente newsletter un résumé de notre prise de position; la version complète soumise à l'OFSP est publiée sur notre site (uniquement disponible en allemand). Il s'agit maintenant d'attendre ensemble et de rester optimistes.

Cordialement,

Gabi Rüttimann

La protection des données est obligatoire

En tant qu'acteurs du système sanitaire, au sein duquel des données particulièrement sensibles doivent être transmises, les psychothérapeutes sont tenus de protéger les données.

Tout traitement inapproprié est punissable par la loi.

HIN garantit que vos courriels arrivent à destination de façon cryptée. En tant que membre de l'ASP, vous pouvez profiter de l'abo ASP HIN à prix préférentiel. Ce lien vous donne accès aux informations complémentaires, à la plate-forme HIN et à l'abo ASP HIN: www.hin.ch/asp





Prise de position de l'ASP sur la consultation relative à la nouvelle réglementation de la psychothérapie



L'enquête menée auprès de nos membres dans le cadre de la nouvelle réglementation de la psychothérapie psychologique correspond au point de vue de l'ASP, ce qui n'est guère surprenant. De façon générale, le changement de modèle est approuvé. Certains éléments sont toutefois rejetés ou modifiés, voire ajoutés, car ils ne figurent pas dans le projet ou leur prise en compte est insuffisante. La prise de position complète de l'ASP (uniquement disponible en allemand) peut être consultée sur notre site www.psychotherapie.ch/Aktuell. [En lire davantage...](#)

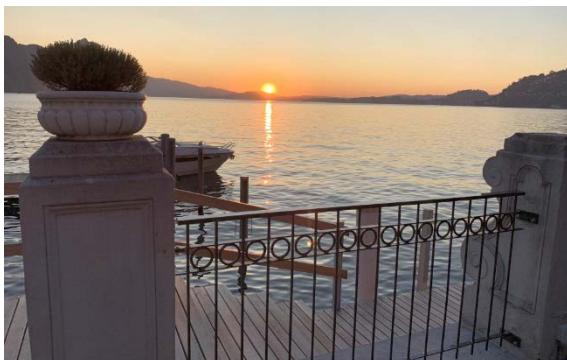
Réactions des médias à propos de la procédure de consultation

Déjà la soumission de la pétition à travers laquelle les associations revendiquaient l'abandon du modèle de la délégation en faveur du modèle de la prescription et qui a récolté près de 95'000 signatures a soulevé de fortes vagues dans les médias. Le projet de consultation du Conseil fédéral a provoqué à son tour de nouveaux débats houleux. Certains psychiatres par leurs réactions excessives, voire offensantes, ont cependant définitivement dépassé les limites.

[En lire davantage...](#)



Retraite au bord du lac des Quatre-Cantons



Chaque année, le comité de l'ASP se retire durant un jour et demi au bord du lac des Quatre-Cantons. Cette fois, les affaires courantes ne sont pas à l'ordre du jour, mais les questions stratégiques se trouvent au premier plan, ce qui permet de traiter des tâches auxquelles il est nécessaire de consacrer plus de temps. De plus, cela fait du bien de sortir des sentiers battus et d'entretenir les contacts sociaux. Le sujet principal était aussi ici la prise de position sur la procédure de consultation lancée par le Conseil fédéral.

[En lire davantage...](#)



Impressum:

Texte: Marianne Roth, Gabriela Rüttimann

Photos: Marianne Roth, iStock

Élaboration: Marianne Roth,

Production: Ursula Enggist

Traduction: Claudia Menolfi, Alessandro Arrigoni

© Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP / Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Le contenu de cette newsletter est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.

ASP, Secrétariat, Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich, tél. 043 268 93 00, asp@psychotherapie.ch



Scannez ce code QR avec votre Smartphone et vous en saurez plus sur l'ASP.

Déclaration de protection des données de l'ASP

En lisant cette newsletter et en visitant notre site Internet, vous confirmez que vous avez lu et compris notre déclaration de protection des données et que vous en acceptez le contenu.